

**ANALYSTE FINANCIER/
CONTRÔLEUR DE GESTION**

**CHARGÉ(E) DES ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES SOCIAUX ET
MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)**

CADRE D'EMPLOI : Attaché territorial

DIRECTION : Direction Générale des Solidarités, de la Culture et du Sport - Direction de l'Autonomie – Service Établissements et services personnes âgées – personnes handicapées.

CONTRACTUALISATION :

Négocie et contractualise avec les gestionnaires des établissements ou services sociaux et médico-sociaux du département (EHPAD, résidences autonomie, établissements pour personnes handicapées, services d'aide à domicile) :

- Pilote la démarche de contractualisation avec les gestionnaires des structures de son portefeuille dans le cadre de réunions partenariales organisées autour de 3 axes :

le diagnostic partagé
les orientations sur 5 ans déclinées en objectifs opérationnels
les moyens à mobiliser pour leur réalisation
- Est force de proposition sur les évolutions nécessaires en termes organisationnel, architectural, budgétaire et financier
- Accompagne les établissements dans la transformation de leur offre, en fonction des besoins du territoire
- Analyse, en termes d'opportunité et de préservation des équilibres financiers, les projets architecturaux transmis par les gestionnaires des ESSMS.

DIALOGUE DE GESTION :

- Met en œuvre un dialogue partenarial annuel avec les établissements sociaux et médico-sociaux au cours duquel sont abordés :

le niveau des réalisations en dépenses et en recettes
l'activité de la structure
l'atteinte des objectifs fixés dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

- Conseille au quotidien les gestionnaires en matière de réglementation et de gestion (pilotage financier, recherche de coopérations, regroupements et mutualisations, développement d'une fonction achat plus efficiente, etc.)
- Élabore et assure le suivi de tableaux de bord, en s'appuyant notamment sur les outils ANAP, utiles à l'analyse des coûts et des indicateurs médico-sociaux
- Est chargé de l'élaboration et du suivi, le cas échéant, des plans de retour à l'équilibre financier

ANIMATION D'UN RÉSEAU MÉTIER DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS :

- prépare et co-anime des réunions d'échanges de pratiques entre les directeurs d'établissements (EHPAD, résidences autonomie, établissements pour personnes handicapées, services d'aide à domicile)
- assure une veille législative
- est chargé, au quotidien, d'assurer la communication entre le Département et les établissements

GESTION ADMINISTRATIVE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX:

- Rédige des notes internes, courriers, rapports
- Peut être amené à assister au conseil d'administration des établissements publics en tant que représentant des services du Département

Missions annexes : (exercées par l'agent, mais non liées au poste)

Missions de correspondant Informatique

CONNAISSANCES/COMPÉTENCES REQUISES :

Gestion financière, comptabilité, évaluation, contrôle de gestion

Formation : Bac +3

- savoirs : aisance avec les chiffres ainsi que les règles et les procédures comptables, connaissance du fonctionnement du Conseil départemental
- savoir faire (compétences techniques) : être capable d'établir un partenariat avec les organismes extérieurs, savoir négocier des propositions de qualité en peu de temps, posséder des capacités d'analyse et de synthèse, savoir travailler à la fois seul et en

équipe, savoir gérer son temps et respecter des délais, appliquer les procédures définies au sein du service, représenter le Département à l'extérieur, connaître les limites de ses attributions au regard de sa hiérarchie (force de proposition et non de décision), rendre compte des difficultés rencontrées lors des échanges avec les partenaires extérieurs, faire preuve de bonnes qualités rédactionnelles, être réactif et s'adapter rapidement aux changements au niveau de la réglementation, de l'organisation du travail, des relations partenariales

- savoir être (qualités relationnelles / d'encadrement) : rigueur et organisation, sens du travail en équipe, sens du contact, autonomie, fermeté et diplomatie

PARTICULARITÉS DU POSTE :

Déplacements : occasionnels (2 000 km/an)

Le poste n'est pas compatible avec un temps partiel

Le poste n'est pas compatible avec un télétravail

Vous souhaitez postuler ?

Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 21 juin 2018 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Nièvre,
service des parcours professionnels,

Hôtel du Département,
58 039 NEVERS CEDEX

ou

jury-drh@nievre.fr